



COORDONNATEUR (ICE) DE PROJET EN ÉCOLE PRIMAIRE – ENTREPRENEURIAT



Visite notre site internet pour des exemples de projets au travers desquels tu pourrais aider et motiver les jeunes! : [Galerie virtuelle – Fusion Jeunesse](#)

Ton mandat consistera à **stimuler les apprentissages concrets** chez les jeunes du primaire (de la 3^e à la 6^e année) en leur montrant ce qu'est la réalité quotidienne d'une entreprise dans un domaine qui les passionne. Par l'entremise d'**entreprises réelles** (dans le cadre de leur école ou de leur communauté), les jeunes seront placés dans un environnement favorable à **créer de la valeur ajoutée** dans leur milieu. De plus, ils apprendront à travailler en équipe, de manière efficace et organisée, et développeront leur esprit d'initiative, leur créativité et leur capacité à prendre des décisions. **Les ateliers se dérouleront essentiellement en classe et en parascolaire, en étroite collaboration avec les enseignantes et enseignants.**

CONDITIONS

- **Temps partiel** : Maximum de 8 heures par semaine, par projet. Il est possible de combiner plusieurs projets. Possibilité d'un poste temps plein également.
- **Salaire** : À partir de 16,00\$ de l'heure.
- **Durée du contrat** : De septembre de l'année courante à juin de l'année suivante. Possibilité de renouvellement de contrat.
- **Région de l'emploi** : Grand Montréal, Rive-Nord et Rive-Sud.
- **Horaire** : Flexible et régulier en fonction des disponibilités de la coordonnatrice ou du coordonnateur de projet et de l'école.

RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES

- Transmettre aux jeunes le vocabulaire entrepreneurial;
- Accompagner les jeunes à travers toutes les étapes de la création des plans d'affaires;
- Gérer les activités quotidiennes des entreprises à la suite de leur ouverture.

RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES

- Mettre son expertise au service des élèves, en proposant des projets intégrateurs, stimulants et variés;
- Travailler en étroite collaboration avec le corps enseignant, l'administration de l'école et l'équipe de Fusion Jeunesse, afin de maximiser l'impact et la visibilité du projet dans l'école;
- Avoir une attitude professionnelle et entretenir de bonnes relations de travail avec l'équipe de Fusion Jeunesse et celle du milieu scolaire;



- Prendre des initiatives et faire preuve de créativité afin de contribuer à l'exécution du projet et à son succès;
- Faire un suivi régulier avec la personne hiérarchiquement responsable;
- Superviser les jeunes et assurer leur sécurité;
- Représenter, au besoin, Fusion Jeunesse, l'institution post-secondaire d'origine ou le projet auprès des partenaires.
- Produire des rapports et des documents administratifs et respecter les échéanciers;
- Aider à organiser et participer aux événements de fin d'année pour célébrer le succès des jeunes.

EXIGENCES

Scolarité

- Programme collégial ou universitaire en cours, en lien avec le domaine de l'entrepreneuriat, de la gestion, de l'administration ou de tout autre domaine connexe (ex : enseignement, éducation à la petite enfance, communication, loisirs et animations)

Expérience

- Expérience de travail et habiletés avec les jeunes du primaire (dynamique, dégourdie, créativité)
- Bénévolat ou toute autre expérience concrète avec les jeunes (camp de jour ou de vacances, aide aux devoirs, etc.);

Seront considérés comme des atouts

- Connaissance en entrepreneuriat (plan d'affaires, marketing, étude de marché, plan financier);
- Toute expérience avec les jeunes en difficulté d'apprentissage ou de comportement;
- Aptitude à organiser et animer des ateliers;
- Désir d'être un modèle pour les élèves et d'agir en tant qu'agente ou agent de changement social.

Logiciels

- Suite Office (Word, Excel, PowerPoint, etc.);
- Connaissances graphiques (Canva, Photoshop, etc.) considérées comme un atout.

Langue(s)

- Français parlé et écrit;
- Anglais parlé et écrit (un atout, car certaines écoles sont anglophones).



ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

La vérification est requise pour travailler avec une clientèle vulnérable. Cette vérification se fait lors de l'embauche.

IMPORTANT

Si vous avez un permis de travail avec cette clause : « N'est pas autorisé à travailler dans les secteurs 1) des soins aux enfants, 2) de l'enseignement primaire ou secondaire, 3) des services de santé. », nous ne pouvons malheureusement pas considérer votre candidature pour le poste, car l'emploi est dans le domaine de l'enseignement. Afin de pouvoir travailler avec nous, vous avez la possibilité, moyennant un examen médical, de faire retirer cette clause. N'hésitez pas à nous contacter afin de poursuivre le processus, si cette clause est retirée de votre permis de travail.

CANDIDATURE

Pour postuler, envoie ton CV et ta lettre de présentation à pmartineau@fusionjeunesse.org. Seuls les candidats qualifiés et seules les candidates qualifiées seront sélectionné.e.s pour la phase d'entrevue.

Quelques témoignages d'anciens coordonnateurs de projets...

-"Lors de mes 3 années en entrepreneuriat et en opéra, j'ai beaucoup appris sur moi-même. Je suis de retour aux études en enseignement grâce à cela. La passion des enfants et leurs sourires fiers à la fin de l'année m'a donné envie de continuer d'aider les jeunes de demain au quotidien. Fusion Jeunesse a été pour moi une magnifique et inoubliable expérience."

Myriam F.

-"Travailler chez Fusion Jeunesse c'est une chance unique de développer ses compétences en gestion de projets, son autonomie et son leadership tout en contribuant à une mission valorisante."

Morganne P.

Pour plus de témoignages, consulter l'article Urbania !:

<https://urbania.ca/article/transmettre-sa-passion-ca-fait-grandir>

